

Sorgues : l'extension de la zone de la Marquette induit 8 M€ d'aménagements

Urbanisme - Publié le 05 janvier 2022 à 16h05, par TPBM

L'agrandissement de la zone de la Marquette, à Sorgues, nécessite la création de nouvelles voiries et la sécurisation des accès sur la voie rapide Avignon-Carpentras.



Ces nouvelles activités économiques nécessitent la reconfiguration de l'interface avec la voie express. (E. Brugvin)

Voie express entre Avignon et Carpentras, la RD 942, à la sortie de Sorgues, ne répond plus aux normes de sécurité avec l'augmentation permanente du trafic. Dans le même temps, la ville compte valoriser des terrains en rive droite de la 2x2 voies pour accueillir des entreprises créatrices d'emploi [sur une extension 15 ha de la zone de la Marquette](#). « Nous abordons les derniers pourparlers dans la négociation avec un investisseur qui prendrait une grande partie du parcellaire, explique Thierry Lagneau, maire de Sorgues. Cette première implantation d'importance, génératrice d'emplois, conditionnera l'aménagement de l'ensemble la zone. »

[Sorgues : extension de la zone de la Marquette](#)

La communauté de communes Les Sorgues du Comtat a confié l'aménagement de la zone à la Société publique locale (SPL) Territoire Vaucluse (opération 11, voir carte ci-dessous) qui a signé des accords fonciers avec plusieurs propriétaires privés. Déjà, à l'est de Narbonne Accessoires (showroom de camping-cars), un investisseur compte réaliser un village de concessionnaires de motos. Plus à l'est, un autre investisseur compte réhabiliter une vieille ferme-hôtel.



Cliquer sur l'image pour l'afficher en grand format.

En rouge : maîtrise d'ouvrage communauté de communes / En bleu : maîtrise d'ouvrage département / En jaune : réalisation par la SPL Territoire Vaucluse pour le compte de la communauté de communes.

Contre-allée

Ces nouvelles activités économiques nécessitent la reconfiguration de l'interface avec la voie express, chantier piloté conjointement par le Département de Vaucluse et la communauté de communes. Les travaux ne concernent que la partie nord de la 2x2 voies. Les deux partenaires ont confié à [4M Provence Route](#) la réalisation d'une contre-allée de plus d'un kilomètre sur le territoire communal et la réalisation une voie de décélération et une autre d'accélération sur la voirie départementale au niveau de Narbonne Accessoires (opérations 3, 4 et 6). Ces travaux qui débutent dans les premiers mois de 2022 engendreront la suppression de cinq points d'accès dangereux.

En venant de Carpentras, la contre-allée permettra l'accès à une première future double voie perpendiculaire à la 2x2 voies débouchant sur un nouveau rond-point (opération 5). La SPL assurera la réalisation en 2023 de cet équipement chargé d'irriguer l'extension de la zone de la Marquette (derrière Foot Indoor). La contre-allée continuera son chemin au deuxième semestre 2024 tout au long des terrains encore non occupés. Juste après le revendeur de camping-cars, le seul point d'accès direct de la Marquette avec la 2x2, débouchera en 2022 sur une nouvelle double voie en direction du nord au chemin du Plan de Milieu (opérations 7 et 10). Cette voirie bénéficiera d'un recalibrage à l'arrivée des nouvelles activités.

Après les deux bretelles, les travaux de la contre-allée se poursuivront vers l'ouest en 2024 (opérations 8 et 9) pour accéder au chemin du Badaffier aujourd'hui mis en impasse au niveau de la 2x2 voies.

Trois ronds-points

Reste à régler l'accueil sur la Marquette des véhicules en provenance d'Avignon-Nord. Voitures et camions devront sortir sur le premier échangeur de desserte de Vedène et Entraigues-sur-la-Sorgue, franchir le pont sur la RD 942 et prendre la nouvelle-contre allée (sens est-ouest). Pour assurer la fluidité malgré ce surcroît de trafic, le Département réalisera sur les bretelles d'accès, un double rond-point côté Entraigues fin 2022 et un nouveau giratoire côté Vedène en 2025 (opérations 2 et 1). « *Le chiffrage total de l'opération, des aménagements de la zone de la Marquette et des nouveaux accès avec la 2x2 voies devraient avoisiner les 8 M€* », précise Thierry Lagneau, également premier vice-président du Département et président de la commission Aménagement, routes, travaux, sécurité.

Rien n'est prévu à ce jour concernant la rive sud de la RD 942 qui souffre des mêmes problèmes d'accès notamment pour rejoindre trois petits îlots commerciaux. Les terrains se situent sur la

commune de Vedène, membre de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. « *Nous n'avons pas encore reçu de sollicitations de leurs élus* », précise Thierry Lagneau.